



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 22 juin 2023

Une nouvelle dotation de l'État pour accompagner les quartiers politique de la Ville de Poitiers

Créée en 2009, la dotation politique de la ville (DPV) est une dotation d'appui aux projets portés par les communes et les EPCI en matière de politique de la ville. Bénéficiant aux communes sur la base de la part de population communale résidant dans les quartiers politiques de la ville, cette dotation a fait l'objet d'un élargissement des bénéficiaires par le gouvernement en 2023.

Ainsi, pour la première fois, le territoire de Poitiers en bénéficiera pour un montant total de 2 588 580 €.

L'État s'engage fortement pour les quartiers en politique de la Ville. En effet, ce soutien vient s'ajouter aux dotations d'investissement classique de l'État, ainsi qu'au Fonds Vert, au soutien de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU), mais aussi des dispositifs de financement du fonctionnement des contrats de ville (1,1M€/an), de la cité de la jeunesse (100K€/an) et des cités éducatives (350K€/an).

Les axes prioritaires

La dotation politique de la ville a pour vocation première de financer la réalisation de projets correspondant aux objectifs fixés dans le contrat de ville.

Sont notamment privilégiés les projets :

- favorisant la résilience des quartiers prioritaires (QPV) face au changement climatique et ceux contribuant à l'atteinte des engagements internationaux de la France, notamment à l'objectif de la neutralité carbone à l'horizon 2050 ;
- les opérations de rénovation énergétique des bâtiments publics, de recyclage et d'optimisation du foncier ;
- les aménagements urbains améliorant la qualité du cadre de vie ;
- les travaux concernant les bâtiments scolaires les plus dégradés des quartiers prioritaires ;
- la création d'établissements d'accueil du jeune enfant et de structures d'animation de la vie sociale ;
- la construction, l'extension ou la rénovation d'équipements sportifs de proximité en lien avec les mesures déployées par l'agence nationale du sport (ANS) dans les quartiers prioritaires.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Répartition de l'enveloppe sur le territoire de Poitiers

Cette dotation soutiendra les opérations situées dans les quatre QPV de Poitiers (Les Trois Cités, La Blaiserie, Les Couronneries – Saint-Eloi et Beaulieu) et dans les zones situées à leur périphérie. Elle fait l'objet d'une convention entre l'État, la Ville de Poitiers et Grand Poitiers.

Sous réserve de l'instruction favorable des dossiers de demande de subvention, l'État affectera cette nouvelle dotation aux projets suivants :

- 1) **la première phase des travaux de réhabilitation de l'école Andersen**, pour un financement de 1 907 059 € (maîtrise d'ouvrage Ville de Poitiers) - *Quartier des Couronneries – Saint-Éloi* ;
- 2) **l'aménagement de la Plaine de Coubertin**, pour un financement de 240 000 € (maîtrise d'ouvrage Ville de Poitiers) - *Quartier des Couronneries – Saint-Éloi* ;
- 3) **l'aménagement du bassin d'orage de Saint-Éloi** pour permettre des manifestations régulières (installations électriques), , pour un financement de 2 500 € (maîtrise d'ouvrage Ville de Poitiers) - *Quartier des Couronneries – Saint-Éloi* ;
- 4) **les travaux d'aménagement dans les écoles Tony Lainé et Jacques Brel** pour anticiper le relogement des activités pendant les travaux du Clos Gauthier (phase 1), pour un financement de 28 880 € (maîtrise d'ouvrage Ville de Poitiers) - *Quartier des Trois-Cités* ;
- 5) **la restructuration du parc du Triangle d'Or**, pour un financement de 240 834 €, (maîtrise d'ouvrage Ville de Poitiers) - *Quartier des Trois-Cités* ;
- 6) **les travaux de mise aux normes de la crèche Bambi**, pour un financement de 26 424 € (maîtrise d'ouvrage Ville de Poitiers) - *Quartier de Beaulieu* ;
- 7) **l'aménagement de l'espace public situé entre la place des Templiers et l'école Bouloux**, pour un financement de 90 000 € (maîtrise d'ouvrage Ville de Poitiers) - *Quartier de Beaulieu* ;
- 8) **le remplacement des menuiseries extérieures de la crèche Bergerie**, pour un financement de 12 148 € (maîtrise d'ouvrage Ville de Poitiers) - *Quartier de Bel-Air* ;
- 9) **le plan de formations BAFA**, pour un financement de 9 960 € (maîtrise d'ouvrage Ville de Poitiers) ;
- 10) **le poste « coordination de vie de quartier et contrat de ville »**, pour un financement de 22 500 € (maîtrise d'ouvrage Grand Poitiers Communauté Urbaine) ;

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- 11) **l'étude en faveur d'une nouvelle structuration de médiation sociale pour les quartiers,** pour un financement de 8 275 € (maîtrise d'ouvrage Grand Poitiers Communauté Urbaine).

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers